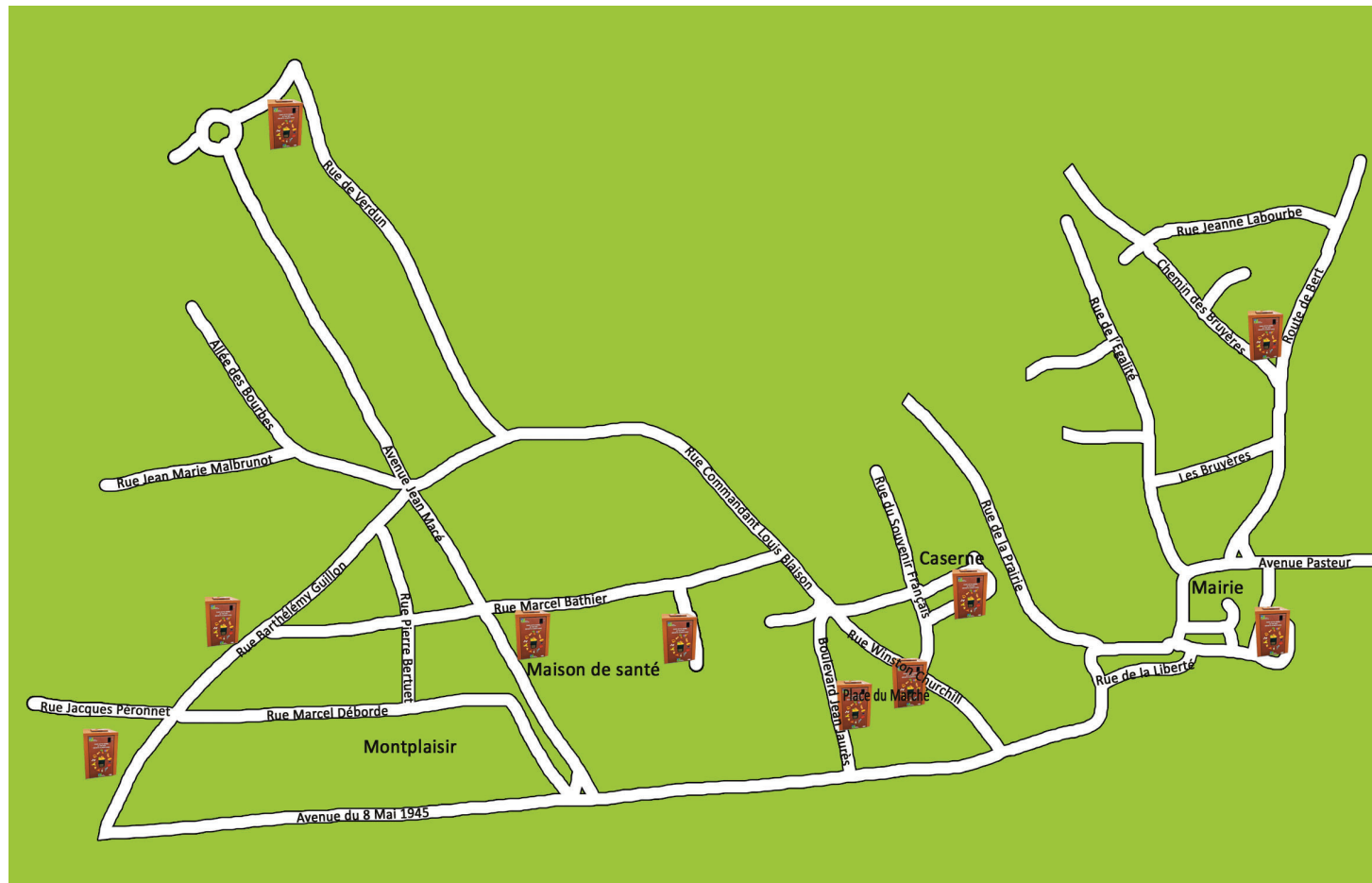


SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

>> NORD DE L'AVENUE DU 8 MAI



Adresses

Rue de Verdun : vers grandes surfaces

Rue Barthélémy Guillon : vers Clair Matin

Rue Jacques Péronnet : Bellevue

Avenue Jean Macé : maison de santé

Les Prés Fleuris

Aire de campings-cars : devant les services techniques

Place du Marché : boulevard Jean Jaurès et rue Winston Churchill

Place du Champ de Foire : vers la Mairie

Croisement route de Bert et chemin des Bruyères : SIVOM



Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr

Contacts : 04 70 45 51 67 ou contact@sictom-sud-allier.fr



**NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ
À PARTIR DU 10 JUIN**

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2024, chaque Français doit trier et valoriser ses déchets alimentaires, il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier offre à chaque foyer la possibilité de trier facilement ses biodéchets grâce à l'installation de 17 bornes dédiées et la remise d'un bioseau gratuit.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Triez vos déchets alimentaires à votre domicile grâce au bioseau remis gratuitement par le SICTOM.
- 2 Videz le contenu du bioseau, idéalement 2 fois/semaine, dans l'une des 17 bornes implantées dans la commune.
- 3 Les bornes sont collectées chaque semaine. Les déchets alimentaires sont dirigés vers un méthaniseur et permettent la production d'engrais.



LAPALISSE

QU'EST-CE QU'ON MET DANS LES BORNES ?

Autorisés :



Les fruits et légumes (épluchures et périmés)



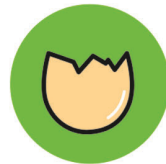
Les restes de repas



Les os, viandes et poissons



Les pains et céréales



Les coquilles d'œufs



Le marc de café et les sachets de thé (en papier)



Les laitages

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...



Les coquillages et crustacés



Les huiles, cendres, litières



Les emballages, films plastique, capsules de café



Les déchets verts du jardin



ASTUCES RÉDUC'



Chaque Français jette encore, en moyenne, 7 kg de nourriture emballée par an. En ajustant les

quantités lorsque vous faites les courses, en organisant vos menus et en cuisinant vos restes, vous contribuerez à la lutte contre le gaspillage alimentaire et c'est bon pour le porte-monnaie !

GRÂCE AU TRI ...

En triant vos déchets alimentaires, votre poubelle d'ordures ménagères sera allégée et vous devriez la sortir moins souvent. En effet, ils représentent environ 30% de nos déchets !

Les biodéchets collectés seront traités en méthanisation qui produit de l'énergie et un digestat qui est épandu dans les champs. La méthanisation contribue en outre à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.



SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

>> SUD DE L'AVENUE DU 8 MAI



Route de Saint Prix, vers L'Instant Pause

Place de la République

Rue Piessat : station Enedis

Avenue Charle de Gaulle :
salle des Vérités

Allée des Sports : collège-gymnase

Place Emile Guillaumin

Rue des Lilas

